



Réf. Farde e-Assemblées : 2265182

N° OJ : 4

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2019

**Objet :** Asbl Institut Européen du Dialogue et de la Cohabitation Pacifique, en abrégé I.E.D.C.P.- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que l'asbl Institut Européen du Dialogue et de la Cohabitation Pacifique, en abrégé I.E.D.C.P. demande un subside de 5.000,00 EUR pour l'intervention dans les frais de fonctionnement 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 5.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Institut Européen du Dialogue et de la Cohabitation Pacifique, en abrégé I.E.D.C.P.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :